

Communiqué de presse

Internet : inauguration du dispositif NRA-ZO à Noyers-sur-Cher

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, vice-président de l'Assemblée nationale et Patrice Martin-Lalande, vice-président en charge des technologies de l'information et de la communication inaugurent vendredi 18 décembre 2009 à Noyers-sur-Cher, le 15^e et dernier site de la première phase de déploiement du dispositif appelé « Noeuds de raccordement des abonnés en zones d'ombre » (NRA-ZO). « *Mettre en place l'Internet haut débit sur tout le territoire départemental, c'est répondre à un réel enjeu d'aménagement du territoire, à la fois en termes de service à la population et d'accroissement de la compétitivité des entreprises.* »

Maurice Leroy, président du conseil général

Vers le 100 % Internet haut débit

En juillet 2004, la signature de la convention « Département innovant » avec France Télécom avait pour but d'équiper tous les centraux téléphoniques en matériel permettant l'accès à l'ADSL. En deux ans, et avec six mois d'avance, tout était bouclé et 98,8 % des Loir-et-Chériens étaient éligibles à l'Internet haut débit. Mais la technologie ADSL est soumise à des contraintes techniques : au-delà de 7 km du central téléphonique, le signal est trop faible. Et 1,2 % de la population n'avait toujours pas accès à cette technologie. C'est pourquoi le conseil général a décidé de compléter le maillage du département et de déployer des « Noeuds de raccordement d'abonnés en zones d'ombre (NRA ZO) » spécifiques dans les communes particulièrement isolées. La première phase concerne 15 sites et 14 sont déjà en service à Boursay, au Plessis-Dorin, à Saint-Martin-des-Bois-Les Hayes, La Chapelle-Enchérie, Fontaine-les-Coteaux, Prénouvellon, Binas, Beauvilliers, Châteauvieux, Mareuil-sur-Cher, Bauzy, Maves, Orçay et Saint-Lubin-en-Vergonnois depuis fin novembre. Ces 15 sites représentent 1 022 lignes supplémentaires accessibles à l'internet haut débit.

Ces travaux sont réalisés avec le soutien financier de l'État dans le cadre du CPER et de l'Europe dans le cadre du Feder.



Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr
Stéphane Fradet : 02 54 58 43 96 – stephane.fradet@cg41.fr

Des réponses pour tous

L'Assemblée départementale a voté le 18 juin dernier la poursuite du déploiement des NRA ZO sur 7 communes, complémentaires : Angé, Champigny-en-Beauce, Fontaines-en-Sologne (2 sites), Le Gault-du-Perche, Lunay, Montrouveau et Saint-Laurent-des-Bois.

A la fin de ces travaux ce sont 336 lignes de plus qui seront ouvertes à l'internet haut débit. Au total après ces 2 phases de travaux, la couverture en internet haut débit du département atteindra 99,5 %.

Pour ceux dont les lignes téléphoniques ne sont pas éligibles à l'Internet haut débit, une solution satellitaire est envisageable. C'est pourquoi, le conseil général a mis en place une aide de 400 € TTC maximum destinée aux particuliers et aux entreprises pour l'équipement satellite.

Plus de 165 demandes ont été adressées au conseil général et 71 dossiers ont été traités. C'est donc une réponse attendue et adaptée au besoin des foyers isolés.

Pour les personnes qui se trouvent dans cette situation, le conseil général met en place un numéro de renseignement : **Tel : 02 54 58 47 30**

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Stéphane Fradet : 02 54 58 43 96 – stephane.fradet@cg41.fr